

Communiqué de presse

Nantes, le 04/03/2016

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi matin 4 mars, sa deuxième Assemblée Générale de l'année 2016. Plusieurs sujets à l'ordre du jour de cette séance : la stratégie de la CCI Nantes St-Nazaire en matière de développement de la plaisance, la composition de la future assemblée de la CCI pour la prochaine mandature et le financement des PME par la bourse.

Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, ainsi que les membres de l'Assemblée, sont revenus, en introduction de la séance, sur l'actualité autour du **transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique**. Une nouvelle fois, les membres de la CCI ont dénoncé les exactions inadmissibles lors de dernières manifestations et regrettent qu'elles restent, pour l'instant, impunies. **La CCI déplore également que l'on doive faire un référendum** pour simplement demander aux citoyens si l'on doit respecter la loi. En tout état de cause, elle souhaite que cette consultation soit faite à l'échelle de la Loire-Atlantique car ce sont ses habitants qui sont directement impactés par ce transfert. Jean-François Gendron précise que « *la CCI se mobilisera également pour en expliquer les enjeux et la réalité de ce dossier pour, notamment, rectifier un certain nombre de contre-vérités grossières véhiculées ici ou là.* »

Premier sujet débattu en séance : **la future composition de l'assemblée de la CCI Nantes St-Nazaire pour la mandature 2016-2020**, les élections étant fixées à l'automne 2016. Cette composition résulte de l'étude économique fixant le poids relatif entre les entreprises du commerce, de l'industrie et celles des services. La future assemblée comprendra 60 membres dont 16 issus du secteur du commerce, 18 de l'industrie et 26 des services.

Deuxième sujet évoqué avec Frederic BOIFFIN le délégué général d'Enternext pour l'ouest : **l'intérêt de la cotation en bourse pour le financement des PME**. La réussite de bon nombre d'entreprises du territoire ayant utilisé ce levier illustre parfaitement la pertinence de ce moyen de financement.

Le débat principal de la séance a porté sur **la stratégie de la CCI en matière de plaisance**. Fort de la confiance des collectivités territoriales, la CCI Nantes St-Nazaire est le premier opérateur en Loire-Atlantique et le 4^{ème} sur la façade Manche-Atlantique en la matière. Les ports gérés par la CCI sont des vecteurs importants de l'attractivité du littoral et des atouts significatifs pour le secteur du tourisme. Ils génèrent globalement plus de 50 M€ de retombées économiques sur le territoire. Globalement l'économie de la plaisance et du nautisme est un secteur important pour l'ouest comme l'a illustré Bruno VOISARD, vice-président de la Fédération des Industries Nautiques. C'est pourquoi, la CCI met en place une stratégie ambitieuse de développement dans un contexte de forte évolution du marché de la plaisance marquée par le passage d'une économie de la propriété à une économie de l'usage.

Pour conclure cette séance, Damien GRIMONT et Yves GILLET ont présenté l'événement international **THE BRIDGE** qui s'inscrira dans les manifestations du centenaire de l'arrivée des américains en France, et singulièrement à Saint-Nazaire, en juin 2017. Plusieurs temps forts s'inscriront dans cet événement soutenu par le ministère de La Défense et des personnalités comme Tony Parker, parrain officiel de The Bridge. De la course symbolique entre Saint-Nazaire et New York qui mettra le Queen Mary 2 face aux trimarans géants de la classe des Ultimes, au basket en passant par le jazz, The Bridge sera, pour notre territoire, un événement touristique et économique majeur au printemps 2017.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr